

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléé(s) : **1**

- dont représenté(s) : **7**

Votants : **23**

- dont « pour » : **22**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstention » : **1**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 6 septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse (*quitte la séance après la question n°23*), JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra (*arrivée après la question n°12*), DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel (*quitte la séance après la question n°23*), MARTIN Jacques (*quitte la séance après la question n°20*), PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel et REYNAUD Frédéric.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence *ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse*, BANCILLON BOË Fabienne *ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie*, REYNAUD Sandra *ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène pour les questions n°1 à n°12*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique*, OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*, FORTOUL Jacques *ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques*, CAPEL Denis *ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel* et GASTON Arnaud *ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth*.

ABSENTS : Mme MATTERA Wendy, MM. FRANQUEBALME Jean-Pierre et ISOARD Bernard.

SECRETARE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé.

N° ordre : 1

Délibération n°2023/119

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUILLET 2023.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet de procès-verbal de la séance du 25 juillet 2023 ;

Mme la présidente invite les membres du conseil communautaire à approuver le procès-verbal de la séance précédente qui s'est tenue le 25 juillet 2023 ;

Le Conseil de Communauté,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents et représentés, Mme OKROGLIC Dominique s'étant abstenue,

- **VALIDE** le procès-verbal du conseil communautaire du 25 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

